Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 056-215600651-20260409-202638-DE6_38-DE

MAIRIE DE GOURHEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
30/03/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

Délibération n° 2026-38

Objet

Vote du compte administratif 2025

Pour : 14
Contre : 00
Abstention : 00

L'an deux mille vingt-six, le 9 avril, le Conseil Municipal de la commune de GOURHEL, dûment convoqué le 30 mars, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur ARGENTIN Kévin, Maire.

Conseillers présents :
ARGENTIN Kévin - ANNIC Marianne - BRAUD Noémie - CORNUEL Laurence – DOUBLET Anne-Sophie - GUILLAUME Jean-Marc – GUILLEMOT Sandra – LADIRAY Jean-François – LEHERICY Ethan - LELEVÉ Guillaume - LE BOT Mickaël - LE ROCH Delphine – MERVEILLEUX Emilie – MOUNIER Samuel

Conseillers absents excusés : TOUZE Benjamin pouvoir à LELEVÉ Guillaume

Conseillers absents :

Secrétaire de séance : Laurence CORNUEL

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025 dressé par Monsieur Kévin ARGENTIN, Maire, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

Présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Colonne1	Résultat de clôture 2024	Part affectée à l'investissemer	Résultat de l'exercice 2024	Reste à réaliser 2025	Résultat de clôture 2025
Investissement	167 994.57€		-266 319.11€		-98 324.54€
Fonctionnement	365 978.13€		80 162.15€		445 540.28€
Total	533 372.70€		-186 156.96€		347 215.74€

♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote,

Après délibération, le Conseil Municipal,

DECIDE d'approuver, le compte administratif 2025 de la Commune.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Kévin ARGENTIN

Secrétaire de séance,
Laurence CORNUEL